

ARRETE N°SU2023-214 PORTANT NOMINATION

La Présidente de Sorbonne Université

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2 ;
- Vu les statuts de Sorbonne Université ;
- Vu la délibération n°66/2021 du Conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 14 décembre 2021 élisant Mme Nathalie DRACH-TEMAM, Présidente de Sorbonne Université ;
- Vu l'arrêté du CNRS en date du 31 août 2023 ;

ARRÊTE

Article 1 :

Monsieur Nicolas MISDARIIS est nommé directeur par intérim de l'UMR Sciences et Technologies de la Musique et du Son – STMS à compter du 1^{er} septembre 2023.

Article 2 :

La directrice générale des services de Sorbonne Université est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 12 octobre 2023

La Présidente de Sorbonne Université

Nathalie DRACH-TEMAM

